

Alphonse FOREST, Haïphong médecin, homme politique, homme d'affaires

Louis-Alphonse FOREST

Né à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire), le 9 juillet 1877.

Fils d'Alphonse-Louis Forest (Beaufort-en-Vallée, 21 juillet 1844-*Ibid.*, 2 novembre 1890), négociant en grains, suicidé, et de Louise Célestine Blot (*Ibid.*, 27 septembre 1855-25 décembre 1931), décorée de l'Ordre du Kim-Boi.

Marié à Haïphong, le 16 mars 1923, avec Louise Élisabeth Thibault, fille d'un colon de Hoa-lac (Hoa-binh). Dont (avant et après mariage) :

— Louise Madeleine *Christiane* (Haïphong, 10 août 1915-Vannes, 28 mars 2020), reconnue le 17 juillet 1918, mariée à Haïphong, le 27. fév. 1947 avec Serge Charles Clause, divorcée à Paris XVI^e, le 19 avril 1956 ;

— André-Louis (Haïphong, 30 avr. 1918-) : études au Lycée Albert-Sarraut, de Hanoi. Ophtalmologiste à Paris (*Who's who*, 1979) ;

— Suzanne Louise Alphonsine (« Suzy ») Forest (Haïphong, 2 janvier 1921-Paris XVI^e, 26 août 2007), mariée à Haïphong, le 11 mai 1943, avec Jean-François Bouveret, polytechnicien, capitaine du génie ;

— Louis Armand Forest (Haïphong, 1^{er} mai 1923-Haïphong, 20 juillet 1925) ;

— Henri Louis Alphonse (Haïphong, 30 avril 1926-Paris XVI^e, 26 août 2007).

Médecin colonial de l'université de Paris.

Auteur de *Les Moustiques et la fièvre jaune*, thèse, Paris, 1903.

Médecin de la [Société française des Charbonnages du Tonkin](#).

Médecin municipal de Haïphong (1910)(successeur de Charles Ziegler).

Membre de la commission d'hygiène de Haïphong (1913-1914).

médecin de l'hôpital indigène de Haïphong (1915).

Administrateur de la [Compagnie hôtelière indochinoise](#).

Président de la [Société anonyme de constructions mécaniques](#),

administrateur de la [Société des tuyaux et agglomérés centrifugés de l'Indochine](#).

Membre du Conseil du protectorat du Tonkin (1913).

[Conseiller municipal \(à parti de 1922\), deuxième adjoint au maire \(1924-1935\) de Haïphong.](#)

2/2

Délégué du Tonkin au Conseil supérieur des colonies (1924-1928).

Membre du Conseil des intérêts et financiers du Tonkin (1929).

Son délégué (1929), puis élu (1940) au Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine.

Membre de la commission chargée de l'aménagement et de l'embellissement de la station de [Doson](#) (mai 1938)

Auteur de *Les Moustiques et la fièvre jaune*, thèse, Paris, 1903.

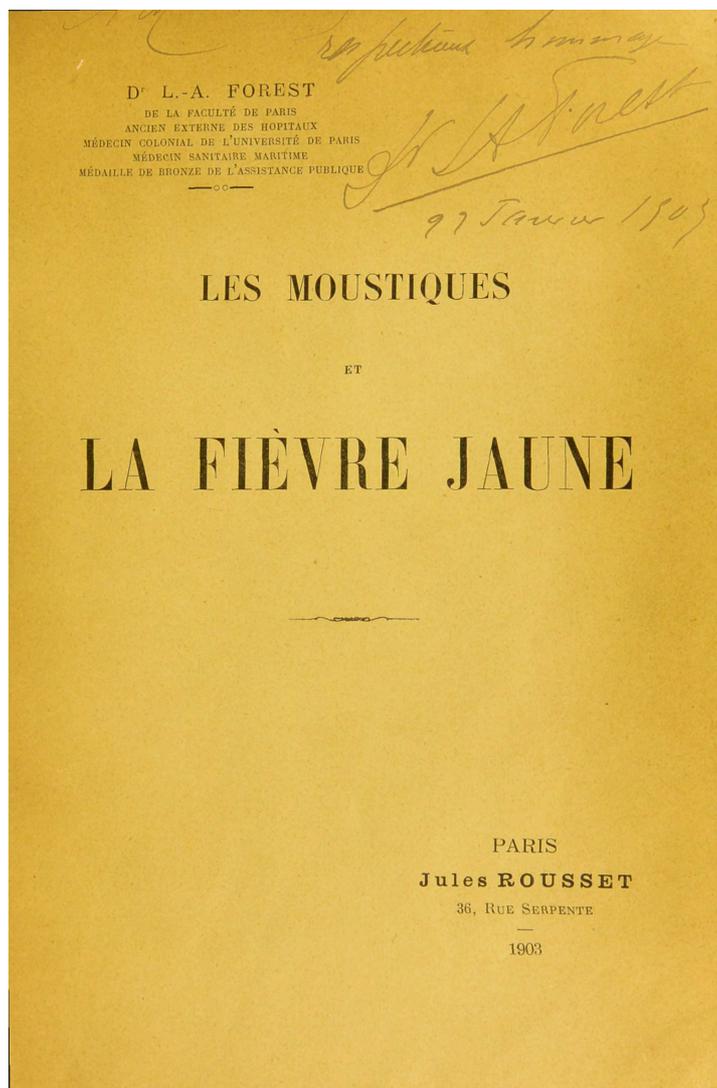
Médaille du Monisérâphon (1914).

Président du Tennis-Club de Haïphong (1913-1914).

Médaille d'honneur des épidémies (*JORF*, 19 septembre 1917).

Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 16 août 1947).

Décédé à Paris XVII^e, le 7 avril 1962.



Louis-Alphonse Forest,
Les Moustiques et la fièvre jaune, thèse, Paris, 1903.

Haïphong au téléphone
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 mars 1910, p. 1)

VACCINE. — Le docteur Forest, médecin municipal, vaccinera à son domicile, 41, bd. Amiral-de-Beaumont, mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 courant de 2 à 3 heures du soir.

Haïphong au téléphone
(*L'Avenir du Tonkin*, 9 mars 1910, p. 1)

VACCINE. — 197 indigènes ont été vaccinés hier à An-Bien par le docteur Forest.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Courses cyclistes organisées par le « Stade haïphonnais »
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 mai 1923)

.....
Il convient de remercier également d'une façon tout à fait particulière, M. le docteur Forest qui donna des soins aux blessés à l'arrivée, secondé dans sa tâche par M. le secrétaire de Police.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 12 octobre 1913, p. 2, col. 3)

ÉCOLE PROFESSIONNELLE. — Ce matin ont commencé, à l'École professionnelle, sous la direction de MM. Logiou et Fioleau, les épreuves écrites de l'examen d'admission.

Avant le commencement de ces épreuves, le docteur Forest avait fait subir aux candidats un examen d'aptitude physique.

Soldes et indemnités
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1915, p. 1491)

Par arrêté du résident supérieur p. i. au Tonkin, en date du 20 novembre 1915, les articles 2 et 3 de l'arrêté du 7 novembre 1914 sont rapportés.

Le docteur Forest, médecin civil libre, est chargé du service médical de l'hôpital indigène de Haïphong et de celui de la province de Kien-An.

Il aura droit, en cette qualité, à une indemnité annuelle de deux mille cinq cents francs (2.500 fr. 00).

Médaille d'honneur des épidémies

(Journal officiel de la République française, 19 septembre 1917)

M. le docteur Forest (Louis-Alphonse) à Haïphong, chargé du service des épidémies, s'est acquitté de ses fonctions avec le plus grand zèle et le plus grand dévouement, et, par les mesures énergiques de prophylaxie qu'il a prescrites et dont il a surveillé lui-même l'application, a arrêté le fléau qui menaçait de prendre une grande extension.

Soldes et indemnités
(Bulletin administratif du Tonkin, 1919, p. 1836)

Par arrêté du résident supérieur p. i. au Tonkin, en date du 18 novembre 1919 :
Les articles 2 et 3 de l'arrêté du 20 novembre 1919 sont rapportés.
Le docteur Forest, médecin civil libre, est chargé du service médical de l'hôpital indigène d'Haïphong et de la province de Kien-an.
Il aura droit, en cette qualité, à une indemnité provisoire fixée à mille piastres (1.000 p. 00) par an.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(L'Avenir du Tonkin, 21 mai 1923)

LA JOURNÉE DE PASTEUR. — La commission des fêtes s'est réunie à la mairie, mardi matin, 22 mai, à 10 heures.
À l'ordre du jour figurait l'organisation de la fête de Pasteur le 27 mai prochain.
Une conférence sera faite, au théâtre municipal, par le docteur Forest, à 18 heures.
Une vente d'insignes par des jeunes filles aura lieu au cours de la journée.
À cette occasion, la ville sera pavoisée et la fanfare du 2^e T.T. jouera, l'après-midi, au champ de courses.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
Courses cyclistes organisées par le « Stade haïphonnais »
(L'Avenir du Tonkin, 18 juillet 1923)

.....
Il convient de remercier également d'une façon tout à fait particulière, M. le docteur Forest qui donna des soins aux blessés à l'arrivée, secondé dans sa tâche par M. le secrétaire de Police.

CONSEIL SUPÉRIEUR DES COLONIES
ÉLECTION À LA DÉLÉGATION DU TONKIN

SCRUTIN DU 2 MARS 1924
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 mars 1924)

RÉSULTATS DU DIMANCHE 2 MARS

Inscrits 2.560

Votants 1.841

Ont obtenu

Dr Forest 699

Marc Dandolo 544

Iphate 222

Saumont 101

Ducamp 101

Sicard 76

Martin 32

Caron 27

Bulletins nuls 63

Ces résultats sont les résultats provisoires, tels qu'ils résultent des télégrammes reçus.
Les résultats définitifs seront proclamés ultérieurement.

1924

ÉLECTION DU DÉLÉGUÉ DU TONKIN
SCRUTIN DE BALLOTAGE DU 9 MARS 1921
MARC DANDOLO
candidat indépendant

VERS LE PROCHAIN SCRUTIN

LECTEURS,

Je vous remercie !

Le vote émis par vous dimanche, bien près de six cents suffrages exprimés sur mon nom, ne prètent pas à équivoque. Vous avez affirmé votre indépendance, votre soif de liberté, vous avez proclamé votre volonté d'être enfin représentés. Avec une vigueur magnifique, vous avez manifesté votre dégoût d'une politique de partis et de divisions à quatre mille lieues de la métropole et témoigné de l'unique souci du développement économique du pays. Vous avez acclamé en moi le candidat qui vous abordait le visage découvert et, comme on l'a dit, déployant son drapeau.

Votre confiance qui m'émeut si profondément me dicte mon devoir.

La lutte n'a fait que prendre une signification plus haute et plus précise.

Le collège électoral, en dehors de Hanoï — qui m'a donné une si impressionnante majorité ! — n'a pu être informé des phases dernières de la lutte.

Le spectacle n'a-t-il pas été curieux et hautement significatif de ces six candidats faisant bloc contre moi seul avec tant de fureur, appelant à l'aide, entraînant à la tribune des orateurs non seulement non candidats mais encore non inscrits sur nos listes électorales, pour répéter à mon encontre des attaques, toujours les mêmes, et m'écraser si possible ? Il fallait à tout prix me barrer la route !

Il ne m'en coûte pas de rendre justice au talent qui fut déployé, à l'habileté peut être excessive dont vous avez été témoins ! Mais tant d'ardeur apportée à me combattre

excitait en vous, au plus haut point, ces sentiments de générosité et de loyauté qui sont les caractéristiques françaises.

Et dans la seule ville où j'ai pu prendre la parole, à Hanoï, vous avez avec élan condamné mes adversaires, vous vous êtes refusés à vous laisser « bourrer le crâne ».

Mais pendant que je me défendais sous vos yeux contre des adversaires qui, au moins, avaient le mérite de la franchise dans l'attaque, mettaient de la crânerie, tout en me couvrant d'éloges, à dire au nom de quels soi-disant principes [*sic*] ils me combattaient, un neutre, un candidat chauve-souris manœuvrait dans l'ombre.

Alors que pour toutes sortes de raisons, et notamment en souvenir de l'évènement le plus cruel de ma vie, je m'étais fait un devoir de ne jamais desservir le docteur Forest auprès de personne, que pas un mot ne m'était échappé contre lui, que ce fut dans une conversation, que ce fut dans mon journal, cet homme cultivant d'un même soin la Mission et la Loge ne manquait pas une occasion de m'attaquer et de me faire attaquer sournoisement.

Mais il était le candidat libéral, et en me faisant une visite, à la veille de l'entrée en campagne, il m'avait assuré de sa parfaite estime pour moi et de sa correction... constante !

Et les électeurs de Hanoï, samedi soir, réunis à la veille du scrutin au nombre d'un millier dans la salle de Hanoï-Hôtel, ont vu ce candidat *balbutiant et tremblant* se dresser contre ma propre candidature et déclarer qu'il faisait bloc avec mes adversaires entendant barrer en ma personne la route à la réaction et au cléricalisme !

J'ai dû, devant cette assistance écœurée par l'attitude piteuse de ce neutre, soudain agressif quoique tremblant, et puisque j'étais attaqué ainsi, révéler que ce blocard de prétendue défense de la République laïque avait été demander l'investiture à la Mission, qu'humblement muni d'une lettre d'un dominicain espagnol, il s'était tendu auprès de monseigneur Gendreau à Keso et ensuite à Phat-Diêm...

Une huée formidable éclata ! et l'homme de défense laïque, plus balbutiant et tremblant que jamais, ne put contester ce que je venais d'affirmer

Aussitôt, voyant le péril couru par l'homme qui venait si opportunément de se rallier à l'étendard du combisme, M. J.-B. Saumont intervint !

Il étendit sur le docteur Forest la protection de son éloquence ! Quand le docteur, quelques minutes plus tôt, avait péniblement cherché à se tirer d'affaire, des cris dans la salle avaient éclaté : un forceps ! une fourchette ! — On écouta M. Saumont et, à la stupeur générale, on entendit cet orateur déclarer que l'union du docteur Forest avec le lot de tous les candidats de gauche, les Saumont, les Ducamp, les Iphate, etc. était un fait accompli depuis quelques heures ; que si M. Forest avait paru peu sûr au début, hésitant, les défenseurs de la République laïque le tenaient désormais pour leur... et dans le silence de la salle, silence émouvant à cette minute, M. Saumont, d'accord avec M. Forest, déclarait apporter la preuve la plus manifeste des sentiments de ce rallié de la dernière minute en proclamant que ses enfants n'étaient point baptisés !!!

Électeurs !

C'est la première fois que pour notre honte et par la plus singulière injure faite au collège électoral, nous voyons des enfants jetés dans la balance en réunion électorale et dans une salle de café... !

Un sentiment de dégoût traversera le pays...

Si Haïphong eut su, en temps opportun, cette scène ignominieuse qui fit huer M. Forest, Haïphong, la belle ville industrielle et commerçante, n'eut point voté comme elle le fit et les centres de l'intérieur auraient aussi hautement témoigné leur écœurement.

Électeurs !

Voyez-vous ce grand pays d'Indochine en pleine effervescence laborieuse, au moment où toutes les activités vont redoubler d'efforts, le voyez-vous ? Il demande un candidat qui le serve et l'un des postulants fait déclarer comme suprême référence :

Mes enfants ne sont pas baptisés !

Que pensez-vous de l'agriculture, des mines, du commerce ? Et l'autre de répondre : je suis anticlérical, je suis de défense républicaine laïque, je barre la route à la réaction et...mes enfants ne sont pas baptisés !

Criez votre dégoût et votre mépris, électeurs ! On vous fait la plus ignoble injure telle qu'on n'oserait en infliger de pareille en aucun arrondissement de France.

Et ce même jour, le même candidat, devant une salle ironique, promettait, promettait toujours et *jusqu'à une augmentation des soldes de fonctionnaires !* Les fonctionnaires présents ont bien ri !

Électeurs !

C'est à la répétition de l'erreur d'il y a quatre ans qu'on vous convie. Vous avez jugé de l'intelligence, de la fermeté, de la sincérité du candidat Forest !

Les enfants ne sont pas baptisés ! Voilà qui répond à tout, Voilà qui sauve l'Indochine et la République !

Il est des tractations, il est des compromissions, il est des tutelles qui révoltent. Vous surprenez à l'œuvre l'un de ces candidats à qui nous avons dû, avant la guerre, toutes les humiliations, toutes les abdications du pays devant une minorité insolente.

Planteurs, mineurs, industriels, commerçants, vous n'avez que faire d'assurer à un médecin, par le mandat de délégué, ce satisfecit qu'il vous demande, affaire [?] de pure satisfaction vaniteuse. Vous n'avez que faire de voter pour un médecin-fonctionnaire qui a su obtenir de l'Administration que le dernier médecin de l'Assistance médicale, le docteur Mazot, ne fut pas remplacé à Haïphong après décès afin de pouvoir lui-même tout accaparer.

Vous comprendrez cette immense dérision qui consisterait à confier aux mains d'un médecin des intérêts d'ordre économique qu'il ignore totalement, et de laisser cet homme, si variable, si inconsistant en face de l'administration qui, *en faisant son simple devoir*, peut demain désigner un médecin de l'assistance à Haïphong et, sous cette menace, tenir M. Forest. Car enfin, ces médecins de l'Assistance peuvent prétendre à d'autres postes que ceux de Luc-An-Chau ou de Son-La !

Haïphong s'est mépris ! Haïphong n'a pas su. Dans la lutte de demain, il faut un candidat qui ne soit pas *neutre*, qui ne soit ni balbutiant ni tremblant pour des causes don. nul n'ignore le gravité, qui n'ait pas besoin d'un « soigneur » pour aborder les électeurs et de la tutelle de M. J.-B. Saumont pour lui donner quelque assurance.

Électeurs, encore une fois merci !

Je m'adresse avec une confiance absolue à vos sentiments d'honneur et de dignité et *dimanche prochain, en votant pour moi, vous proclamerez* avec énergie que le baptême qu'attendent ou n'attendent pas de petits enfants n'est pas plus un argument électoral qu'un argument d'ordre économique !

J'adresse mon salut le plus sincère aux concurrents qui, aux antipodes de mes têtes, me combattirent en face et, je le répète, avec crânerie ; enfin je dis avec vous : honte aux neutres et aux trembleurs !

Vive le Tonkin intelligent, laborieux et libéral ! Vive la liberté !

M. DANDOLO.

Élections au Conseil supérieur des colonies
(*Les Annales coloniales*, 6 mars 1924)

TONKIN

Inscrits, 2.560 ; votants, 1.808.

Ont obtenu :

MM. Dr Forest 669 voix

Au Conseil supérieur des colonies
(*Les Annales coloniales*, 17 avril 1924)

Voici les résultats des élections au Conseil supérieur des Colonies pour le Tonkin :

Premier tour de scrutin
Inscrits, 2.560. Votants, 1.841

MM. Forest 699 voix.

(Ballottage)
Deuxième tour de scrutin

MM. Forest 1.025 ELU

Les élections au Conseil supérieur des colonies en Annam et au Tonkin
(*Les Annales coloniales*, 9 mai 1924)

Au Tonkin, où les compétiteurs étaient nombreux, la lutte s'était circonscrite dès le début entre M. Forest, docteur-médecin à Haïphong, conseiller municipal de cette localité, et M. Dandolo, directeur du journal *l'Avenir du Tonkin*. Les tendances que personnifiaient, aussi bien au Tonkin qu'en Annam, les divers concurrents, étaient fort différentes. Si tous invoquaient la défense des grands intérêts généraux du pays, ils n'en représentaient pas moins deux partis depuis longtemps rivaux qui allaient se compter sur leurs noms et s'attribuer comme une victoire personnelle le succès de leurs candidats.

Après un scrutin de ballottage, M. Forest a été élu au Tonkin et M. de Monpezat l'a emporté en Annam, serré toutefois d'assez près par son concurrent, le commandant Valat.

Le retour du docteur Forest
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 16 novembre 1924)

Notre délégué tonkinois s'est, paraît-il, embarqué, pour arriver comme par hasard, comme un grenadier d'Offenbach, après le combat.

Heureusement M. de Monpezat est là, que, jusqu'à nouvel ordre, nous considérons comme le délégué de l'Annam-Tonkin, et qui, espérons-le, sauva au Conseil de Gouvernement représenter l'opinion publique et les intérêts des administrés.

Nous sommes persuadé que M. le docteur Forest aura à cœur de réunir ses électeurs pour leur rendre compte de son mandat. Qu'il ail été reçu avec courtoisie par M. Daladier et que celui-ci lui ait tenu de beaux discours et serré la main et offert une cigarette et dit : mon cher docteur etc, nul ne s'étonnera. Le docteur Forest est, même en dehors de son titre de délégué, une personnalité tonkinoise assez sympathique pour qu'un ministre des colonies le reçoive et lui fasse bon accueil.

Ce que M. le docteur Forest devra montrer, ce sont les résultats qu'il a obtenus, non les promesses, ni même les paroles d'honneur, dont on sait ce que vaut l'aune. Sans doute aussi notre délégué pourra-t-il nous expliquer comment il a manqué le bateau qui aurait pu le ramener au Tonkin à temps pour prendre part et parler au Conseil de Gouvernement.

Le retour du docteur Forest
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 8 février 1925)

.....
M. le Dr. Forest, que l'on aurait pu croire anxieux de rendre compte de l'exécution des six premiers mois de son mandat, affecte jusqu'ici de n'avoir de comptes à rendre qu'aux Soviets, comme s'il n'avait pas d'électeurs colons, commerçants et industriels.

Nous ne demandons pas une réunion publique, triomphe des bavards, où le bagout étouffe les faits et le bon sens, mais plutôt un bref compte rendu dans un journal et des réponses à des questions posées par la même voie, les questions de politique pure étant exclues.

ANGERS
AVIS D'OBSÈQUES
(*Le Petit Courrier (Angers)*, 9 juillet 1926)

Vous êtes priés d'assister à la sépulture de
madame Ernest FOREST,
née Frumence COURTIN

pieusement décédée au domicile de ses enfants, 42, rue du Quinconce, le 8 juillet, dans sa 70^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 10 juillet, à 10 heures très précisés en l'église Saint-Joseph, sa paroisse.

Réunion à la maison mortuaire à 9 h. 3/4.

À l'issue de la cérémonie le corps sera conduit à Beaulieu-sur-Layon, où aura lieu l'inhumation.

De la part de : M^{me} Louis Martin, de M. Forest, architecte, et Madame, ses enfants ; de M^{lle} Odette et Simone Martin, ses petites-filles ; de M^{me} Hélène Courtin, en religion M^{me} Marie du Calvaire, supérieure des Bénédictines, à Poitiers, sa sœur ; de M^{me} Alphonse Forest, sa belle-sœur, et de M. le docteur Alphonse Forest, à Haïphong, et Madame, ses neveu et nièce, et de toute la famille.

Il ne sera pas envoyé de lettre d'invitation. le présent avis en tiendra lieu.

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*La Volonté indochinoise*, 14 mars 1927)

SERVICE MÉDICAL. — M. le docteur Guiselin, médecin de 1^{re} classe de l'Assistance médicale, précédemment affecté à l'hôpital indigène et du protectorat à Hanoï par arrêté du 25 janvier 1927, est désigné pour assurer l'inspection médicale des écoles de la ville de Haïphong et un service à l'hôpital indigène* de cette ville.

Il sera chargé en outre du service médical de la province de Kiên-An, en remplacement de M. le docteur Forest et aura droit à ce titre à l'indemnité de huit cents piastres (800 p.) par an.

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DES COLONIES Non réélu

Dépêches de l'Indochine
(*Les Annales coloniales*, 17 avril 1928)

Les élections au Conseil supérieur des colonies ont donné au Tonkin, au second tour, les résultats suivants :

M. Borel, planteur, 995 voix, élu.

M. le Dr **Forest**, ancien délégué, 861 voix.

(Par dépêche de notre correspondant particulier.)

Rappelons qu'au premier tour, M. Borel avait obtenu 737 voix, M. **Forest** 406, M. Martin 40 et M. Gra~~w~~itz 145.

MEMBRE DU CONSEIL DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DU TONKIN

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 juillet 1929)

LES ÉLECTIONS DE DIMANCHE. — Dimanche ont eu lieu les élections pour le mandat de conseiller des intérêts français financiers et économiques. Le scrutin, ouvert à 8 heures, eut lieu dans la salle de la bibliothèque municipale sous la présidence de M. Bouchet, résident maire, assisté de MM. Paquin et Salavy.

Le dépouillement donna les résultats suivants :

Inscrits 666 — Votants 281.

Un bulletin blanc, cinq bulletins nuls et une enveloppe vide.

Ont obtenu : MM. Paquin 265 voix, élu ; Forest 253 voix, élu ; Desjardins 250 voix, élu ; Thierry 259 voix, élu ; de Ligondès 245 voix, élu.

Do-Son
Une désespérée
(*La Volonté indochinoise*, 24 avril 1929)

Le 19 courant la nommée Pham-thi Bo, 16 ans domestique du Chinois Thi-Siu, a absorbé du vinaigre et de l'opium pour mettre fin à ses jours.

Prévenu, le patron a fait venir le docteur Forest, de Haïphong, mais au moment où il est arrivé, la désespérée ne donnait plus signe de vie. Interrogé, le Chinois a déclaré que cette fille paraissait atteinte de troubles cérébraux. Depuis quelques jours, elle était triste, parlait peu et s'absentait assez souvent.

Après constatations, le docteur a délivré un permis d'inhumation.

Une enquête est ouverte.

Haïphong

(*La Volonté indochinoise*, 18 juillet 1930)

Départ de M. le docteur Forest. — Nous apprenons que M. le docteur Forest, s'embarque ce soir, sur le *Claude-Chappe*, pour rentrer en France ; il sera de retour en Indochine à la fin de l'année.

M. le docteur Tournier remplacera M. le docteur Forest pendant son absence.

Nous adressons à M. le Dr Forest nos meilleurs souhaits de bonne traversée et de bon séjour en France.

BAUGÉ (MAINE-ET-LOIRE)
BEAUFORT-EN-VALLEE
AVIS D'OBSÈQUES
(*Le Petit Courrier (Angers)*, 26 décembre 1931)

Vous êtes priés d'assister à la sépulture de

Madame Alphonse FOREST

née Louise BLOT

décorée de l'Ordre du Kim-Boi,

de Sa Majesté l'empereur d'Annam,

décédée en son domicile, à Beaufort-en-Vallée, dans sa 77^e année.

La cérémonie religieuse aura lieu lundi 28 décembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, sa paroisse.

L'inhumation se fera au cimetière de Beaufort-en-Vallée.

Le deuil se réunira à la maison mortuaire à 9 h. 45.

De la part de M. le docteur Alphonse Forest, médecin municipal de la ville d'Haïphong (Tonkin), et Madame, ses enfants ; de MM. Georges-André et Henry, de M^{lles} Christiane et Suzy Forest, ses petits-enfants ; de M^{me} Martin-Forest ; de M. Ernest Forest, architecte à Angers, et Madame, ses neveux et de toute la famille.

Le présent avis tient lieu d'invitation

AU CONSEIL SUPÉRIEUR DES COLONIES
Troisième tentative, second échec

(*L'Avenir du Tonkin*, 10 septembre 1932)

LE CAS DU DOCTEUR FOREST, CANDIDAT À LA DÉLÉGATION. — Le Conseil du contentieux administrant se réunira, en audience extraordinaire, le 15 septembre prochain pour statuer sur le cas du docteur Forest.

Le docteur Forest, a vu, en effet, sa déclaration de candidature rejetée, comme étant parvenue le 2 septembre seulement entre les mains du résident supérieur, soit après les délais de 50 jours francs.

Or, cette lettre recommandée était arrivée à Hanoi le 1^{er} septembre à 18 heures 30, heure portée sur le cachet de la Poste.

Mais si une distribution est faite par les facteurs après l'arrivée du train de Haïphong, il n'en est pas de même à la résidence supérieure, ce service étant assuré par un vaguemestre, qui ne remplit à cette occasion son office que le lendemain matin.

La question reste donc de savoir si le délai expirant à minuit, 1^{er} septembre, une permanence n'aurait pas dû fonctionner à cette occasion jusqu'à l'heure de minuit.

Quoi qu'il en soit, le docteur Forest n'accepte pas sa forclusion, et se pourvoit devant le Contentieux contre la décision prise.

Conseil du contentieux
(*La Volonté indochinoise*, 16 septembre 1932)

La candidature Forest est déclarée légale.

Élection des délégués au Conseil supérieur des colonies
(*La Volonté indochinoise* ¹, 22 septembre 1932)

.....
Le docteur Forest est un homme fort distingué : il porte avec aisance la barbiche et le melon ; il est intelligent, sympathique, plein de bonne volonté.

Le malheur est qu'il a déjà été délégué et dame ! il n'a pas laissé en tant que tel d'étincelants souvenirs. Sans doute montre-t-il avec orgueil des piles impressionnantes de lettres échangées avec ses électeurs et les pouvoirs publics ; il s'est beaucoup occupé de ses électeurs en particulier, mais ce n'est pas suffisant pour lui créer des titres à un deuxième mandat, en dépit des efforts des Haïphonnais qui mettent leur point d'honneur à avoir un délégué de chez eux. Le docteur Forest aura donc des voix, beaucoup de voix : à côté du bataillon des fidèles Haïphonnais, il ralliera un certain nombre d'hommes de gauche, de ceux qui ne transigent pas avec ce qu'ils croient être l'idéal laïque, démocratique et social. Je le vois volontiers arrivant second au poteau.

¹ Organe favorable à la candidature Wilkin.

Les candidats au conseil supérieur des colonies
(*Journal des débats*, 29 sept. 1932)

Indochine : Cambodge : MM. Maurel, délégué sortant ; Marinetti. Annam : MM. Rigaux, délégué sortant ; de Monpezat. Tonkin : MM. Borel, délégué sortant ; Le Roy, Wilkin, Forest.

Élection du délégué du Tonkin au Conseil supérieur des colonies
(*La Volonté indochinoise*, 20 octobre 1932)

M. le docteur Forest, candidat à l'élection du délégué du Tonkin au Conseil supérieur des Colonies, par lettre en date du 17 octobre courant, vient d'informer le résident supérieur au Tonkin qu'il retirait sa candidature pour le deuxième tour de scrutin.

Dans ces conditions, demeurent seuls candidats pour le second tour, dans l'ordre alphabétique, messieurs Borel, Leroy, Martin, Wilkin.

Haïphong
(*La Volonté indochinoise*, 26 février 1934)

Le 25 courant, vers 10 heures du matin, au boulevard Candlot, l'automobile T. 5693, conduite par son propriétaire, le docteur Forest, médecin-chef de l'hôpital indigène, a heurté la jeune Lê-thi Be, âgée de 6 ans, qui a débouché subitement derrière une automobile passant en sens inverse, et est venue se jeter sur le phare gauche de la voiture. Relevée aussitôt, la fillette, qui n'était que légèrement blessée à la joue gauche et à la poitrine, a été transportée à l'hôpital indigène où, après pansement, elle a été remise à sa mère, Nguyễn-thi-Hoa demeurant à Haly. Arrangement à l'amiable.

GRAND CONSEIL DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS DE L'INDOCHINE

Élu direct en 1940 (après avoir y été le délégué du Petit Conseil du Tonkin)

Les élections au Grand Conseil
(*L'Écho annamite*, 10 avril 1940)

L'Arip nous communique, comme suit, ceux enregistrés dans les autres pays de la Fédération indochinoise.

Au Tonkin : M. Forest 417 voix ; M. Jourdran, 402 ; M. Giorgi 342 ; M Cuny 335 ; M. Féliès 334 ; M. Perroud 328 ; M Luzet 312 ; M. Le Roy des Barres 297 ; M. Bernhard 276 ; M Lopicque 214 ; M. Mittard 152 ; M. Guerrier 144 ; M. Joseph [SFEDTP] 27 ; M. Thierry 16.

Au Grand Conseil
(*L'Écho annamite*, 22 août 1940, p. 1)
(*La Volonté indochinoise*, 23 août 1940)

Hanoi, 22 août. — La commission permanente du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine (section Nord) s'est réunie au goulal de l'IC à Hanoi le 22 août 40 à 9 h. Les membres de cette commission ont été appelés à élire le président et le vice-président et à donner leur avis sur les aff. inscrites à l'ordre du jour, ont élu président de Dr L Roy des Barres. Vice-président : M. le Dr Forest.

Commission permanente du Grand Conseil
(*L'Écho annamite*, 15 novembre 1940, p. 2)

Hanoi, 14 nov. — Le 14 novembre à 9 heures s'est réunie au Palais du Gouvernement général de l'Indochine à Hanoi la commission permanente du Grand Conseil (section Nord) composé de MM. le docteur Le Roy des Barres, président, du docteur Forest, vice-président ; de M. Ardin, président de la section Sud de la commission permanente, MM. Baffleuf, Chalot, Choisnel, Chenu, Pham-Ta, Nguyen hua Tiep, Nguyen huu Thi, Pham van Quang, membres de la commission du Grand Conseil (section Nord).

.....

Les émouvantes funérailles des victimes de l'avion d'[Air France](#)
Messagers de la concorde
(*La Volonté indochinoise*, 17 juillet 1940)

CHRONIQUE DE HAÏPHONG
AU CONSEIL MUNICIPAL
(*La Volonté indochinoise*, 24 juillet 1941)

.....
Avant l'examen de diverses questions inscrites à l'ordre du jour, M. le maire a suggéré à tous les conseillers de présenter des remerciements à M. le docteur Forest qui, ayant appris la dissolution des conseils municipaux, a fait des démarches auprès du gouverneur général pour que celui-ci lançât une dépêche au gouvernement métropolitain pour annuler sa décision prise. L'intervention de M. le docteur Forest a apporté des succès, à la suite de quoi il y a réunion ce soir.

LES SPORTS

AUX RÉGATES DE DO-SON,
le cercle nautique de la baie d'Along remporte les trois coupes
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 avril 1941, p. 2)

.....
[L'Amiral et Madame Decoux](#) devaient de nouveau emprunter la digue vers 14 h. 30 pour se rendre à terre et, finalement, vinrent prendre place dans la tribune officielle pour assister aux dernières régates.

On remarquait dans la foule très dense qui se pressait sur l'embarcadère M. le secrétaire général et M^{me} Delsalle accompagnés de leurs filles ; M. Garreau, ministre de France à Bangkok ; le contre-amiral Bérenger ; M. Baylin, directeur de la Banque de l'Indochine, président du C.N.H. ; M. Hurssin, président de la Société de Nam-Dinh ; M. Meurrier, directeur du port de Haïphong, le docteur Forest, etc.

Hanoï
[Les audiences du Gouverneur Général](#)
(*La Volonté indochinoise*, 28 juillet 1941)

Hanoï, 26 juil. — L'Amiral Decoux a reçu le 26 juillet S. E. Vi van Dinh, le Docteur Forest, Conseiller municipal à Haïphong, M. Martin, Directeur de la Compagnie Air-France, enfin le Colonel Tavera, Commandant de l'Air en Indochine.

Le mariage de mademoiselle Suzanne Forest

(*La Volonté indochinoise*, 13 mai 1943)

Samedi soir, à 17 heures, était célébré à la mairie de notre ville le mariage de mademoiselle Suzanne Forest, fille du docteur Forest et de madame Forest, depuis de si longues années parmi nous, avec le capitaine du génie Jean Bouveret, ancien élève de l'École polytechnique, attaché à l'état-major du commandant supérieur à Hanoï.

Après avoir uni les jeunes gens, M. Merlo, dans une charmante et délicate improvisation, leur adressa ses compliments et ses vœux.

Les témoins étaient, pour le marié, le général de corps d'armée Mordant, commandeur de la Légion d'honneur, commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indochine, et pour la mariée, M. F. Vidry, vieil ami, de la maison P. Briffaud et Cie, colonel du cadre de réserve, et qui se retrouvait avec le général Mordant, son camarade de l'École de Saint-Cyr.

À 17 h. 30, en la cathédrale magnifiquement décorée de lys, le R.P. Fonteneau donna la bénédiction nuptiale et prononça une émouvante allocution.

En tête du cortège, le docteur Forest conduisait à l'autel sa fille, qui, coiffée d'une mantille de fine dentelle, portait une ravissante robe de style ancien.

Madame Forest, dans une robe de teinte parme, d'un goût parfait, était au bras de son gendre. Ils étaient précédés des couples d'honneur : M. Henri Forest, mademoiselle Tallard, lieutenant Peybernès — M^{lle} Coedès, lieutenant Jean — M^{lle} Bellangé, capitaine Allegrini — M^{lle} C. Forest, lieutenant Jobert — M^{lle} Lavastre, lieutenant Hugary — M^{lle} Guillon, lieutenant Soclet — M^{lle} Delsol, lieutenant Michaud — M^{lle} Borel, toutes plus élégantes les unes que les autres dans leur robe bleue turquoise ; elles réalisaient un ensemble harmonieux avec les jeunes officiers dans leur impeccable tenue blanche.

Mesdames Delsol, Vidry et Violot, dont les toilettes exquises rivalisaient d'élégance, étaient au bras de messieurs Vidry, Violot et du capitaine Ferron.

Monsieur le maire et madame Merlo, le général de brigade Bénard, M. Nomi, consul du Japon à Haïphong, M. Baffeulef, président de la chambre de commerce de Hanoï, le lieutenant-colonel Virey, de très nombreux Haïphonnais dont il nous est impossible de citer les noms, un groupe de camarades du marié, de l'école et de l'armée, des jeunes filles Haïphong et de Hanoï, amies de la mariée, entouraient le jeune couple et sa famille d'une sympathie unanime.

Durant la bénédiction, M^{lle} Christiane Forest, dont la voix chaude et bien timbrée fut une révélation pour beaucoup, chanta : l'Ave Maria de Saint-Saëns. :

À l'issue de la cérémonie, un dîner intime réunissait dans les salons de l'hôtel de l'Europe les amis du docteur et madame Forest et du capitaine Bouveret.

« *La Volonté indochinoise* » renouvelle ses sincères compliments aux parents et ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère de la France d'outre-mer
(*Journal officiel de la République française*, 16 août 1947)

Chevalier

Forest (Louis-Alphonse), docteur en médecine ; 44 ans 10 mois 16 jours de services et de pratique professionnelle dont 44 ans en Indochine.
